

Zone réservée à l'administration du concours	V	O	R
N° Producteur	N° Produit		

CONCOURS TUNISIEN DES PRODUITS DU TERROIR (1^{ERE} EDITION)

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Remplir 1 bulletin par produit)

Date limite d'inscription : 30 Septembre 2017

1. DONNEES DU PRODUCTEUR

À remplir en caractères d'imprimerie

*Nom, prénom du producteur/président/gérant/ premier responsable :	
*Nom du Groupement /société :	
*Adresse :	
* Délégation :	*Gouvernorat :
*Tél :	*Fax :
	*Mobile :
*Site Internet www.	
<i>* informations publiées en cas de médailles</i>	
Personne de contact:	
<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
Mobile :	
Nom	Prénom
Mail	

2. DONNEES DU PRODUIT

Cocher ce qui convient et indiquer au verso la provenance des matières premières.

2.1. Choisissez la catégorie et la sous-catégorie de votre produit :

Catégories	A) Olive et huiles d'olive	B)Fruits et Plantes aromatiques	C) Miels et fromages	D)Légumes	E) Produits de la pêche
Sous-catégories	A-1 Olives de table A-2 Huile d'olive Conventionnelle A-3 Huile d'olive Biologique A-4 Huile d'olive aromatisé	B-1 Dattes branchées conditionnées B-2 Fruits séchés (y compris tomates séchées) B-3 Confitures et compotes de fruits B-4 Jus de fruits frais B-5 Sirops de fruits B-6 Vinaigres B-7 Eau d'églantier B-8 Eau de roses B-9 Eau de fleurs de bigaradier	C-1 Miel d'agrumes C-2 Miel de romarin C-3 Miel d'eucalyptus C-4 Miel de Thym C-5 Miel toutes fleurs C-6 Autres miels C-7 Gelée royale C-8 Fromages ovins C-9 Fromages Bovins C- 10 Fromages caprins C-11 Autres fromages épicés C-11 Ricotta	D-1 Harissa conserve Food Quality Label Tunisia D-2 Harissa conserve conventionnelle D-3 Harissa traditionnelle à l'huile d'olive D-4 Salade méchouia D-5 semi conserves de Légumes (marinés et/ou salés). D-6 Mloukhia en poudre	E-1 Conserves de sardine à l'huile d'olive. E-2 Produits de la pêche salés /marinés et/ou séchés

2.2. Indiquez le type de produit (Indispensable pour les Jurys)

(Exemples : huile de monastir IP ; miel d'oranger, confiture de figues)

Seul ce "type de produit" sera communiqué aux jurys. Nous retirerons toute connotation géographique ou qualitative.

2.3. Nom commercial de votre produit (Exemple : Délice de Djebba) A publier en cas de médaille.

2.4. Votre produit bénéficie-t'il d'un label, d'une marque, d'une certification ?

AOC IP BIO* FQLT autres.....

* préciser l'organisme de certification

2.5. Particularités de votre produit (année de production, maturation, processus de fabrication,)

2.6. Lieu de fabrication

3. PREPARATION A LA DEGUSTATION

Votre conseil pour la préparation du produit lors de la dégustation (température de consommation, durée/ température de cuisson.....)

4. COMPOSITION DE VOTRE PRODUIT

composants	Matières premières	%	Fournisseurs	Lieu de production
exemple	Figues.	70	Production propre	Djebba
1				
2				
3				
	Total	100 %		

5. TRANSMISSION de l'ETIQUETTE du Produit

Le producteur doit transmettre avec le bulletin d'inscription un spécimen d'étiquette du produit qui doit contenir au moins les informations obligatoires suivantes ou utiliser le modèle joint au bulletin :

- > La dénomination du produit, le poids du produit, la liste des ingrédients, la date de production et la DLC ou DLUO et l'adresse du producteur.

6. Analyse de salubrité du produit :

Le producteur devra éventuellement joindre à ce bulletin les dernières analyses effectuées sur le produit attestant sa salubrité (facultatif)

- ❖ Les producteurs de fromages et des produits de la pêche doivent joindre obligatoirement une copie de l'agrément sanitaire et des dernières analyses effectuées (obligatoire)

7. PRODUCTION ANNUELLE (en kg, tonnes ou litres)

8. HOMOLOGATION

En fonction des indications fournies sur le présent bulletin, l'organisateur via la commission d'homologation décide de l'admission ou du refus de votre produit. Pour chaque produit admis au concours, le producteur reçoit une confirmation écrite.

9. LIVRAISON DU PRODUIT

Les produits admis, accompagnés des documents exigés dans le courrier de confirmation, doivent être livrés par les CRDA à l'adresse suivante :

**Agence de promotion des Investissements Agricoles (APIA)
62, rue Alain Savary 1003 - Tunis Cité El Khadra Tunisie –**

Les plannings de la livraison des produits seront communiqués aux CRDA par l'APIA. Les échantillons doivent être fournis dans leur flacon ou emballage d'origine, non découpés.

Le poids/volume nécessaire doit permettre une triple dégustation, ainsi que le prélèvement éventuel pour le contrôle de qualité. Le minimum nécessaire doit correspondre à environ 12 portions.

Exemples : 500 g de fromage frais, à pâte molle ou à pâte dure; 3x200 g d'olive, 3X400 g de confiture ou robb, 3x250 ml huile d'olive, 3 x 135 g de harissa ; 3 x125g de conserve de sardine ; 3 x 250 g miel; etc....

10. ACCEPTATION DES CONDITIONS

Par sa signature, le producteur accepte de se conformer au règlement du Concours, disponible sur le site <http://www.apia.com.tn/> ou auprès des CRDA. Il atteste de l'exactitude des données fournies.

Date : _____ Signature : _____

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter _ E-mail : concoursterroir@apia.com.tn

Modèle étiquette

Nom commerciale / الإسم التجاري Poids Net ::الوزن الصافي	المكونات : Ingrédients : Date de fabrication : تاريخ الإنتاج A consommer avant يستهلك قبل Mode de conservation طريقة الحفظ Nom société إسم الشركة Adresse / العنوان Téléphone الهاتف
--	--

Remarque : Ce modèle doit être envoyé avec le bulletin d'inscription